

*Le passage de l'avenue Lumière à la rue de Vaucanson est très dangereux. La visibilité est particulièrement réduite par le buisson de l'îlot directionnel et l'angle pour aborder la piste est beaucoup trop aigu.*



*On trouve cependant un peu moins fréquemment des poubelles et des voitures garées sur cette piste que lorsqu'elle se trouvait de l'autre côté de la rue.*



*Des rochers viennent encombrer l'extrémité de la piste à sa jonction avec la rue des Gardes. Déposés en plein virage pour empêcher l'accès aux véhicules motorisés, ils empêchent aussi le passage d'un cycle avec une remorque, ou d'un fauteuil d'handicapé, par exemple, ou simplement le croisement normal de deux cycles et sont particulièrement dangereux.*



*Le franchissement de l'intersection de la rue du Poteau, combiné à celui de la voie ferrée par le passage à niveau, suivi du pont du canal et de l'intersection de l'avenue Louise Pinchon et de la rue des Écoles, constitue le gros point noir qui rend cet itinéraire assez risqué.*





*L'impasse des jardins est quant à elle à moitié fermée par des bacs à fleurs qui empêchent le passage facile des vélos.*

*Enfin, aucun aménagement spécifique n'existe route de Beaulieu et cette absence est un handicap supplémentaire pour cet itinéraire (sans compter le problème du passage du pont sous la route de Niort sur lequel il débouche).*